

CHRONIQUE

Soutenance de thèse d'Arnaud Pautet

Arnaud PAUTET, *Criminalité et société rurale en Provence orientale: l'affaire des « bandits fantômes » de Pégomas (1906-1914)*

Le 1^{er} octobre 2016, à 14 heures, s'est tenue dans la salle Duby de la MMSH d'Aix-en-Provence la soutenance de la thèse d'Arnaud Pautet. Le jury était composé d'Isabelle Renaudet, professeur d'histoire contemporaine à l'Université d'Aix-Marseille, et de Dominique Kalifa, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Paris I-Sorbonne, Frédéric Monier, professeur d'histoire contemporaine à l'Université d'Avignon et des pays du Vaucluse, Jean-Paul Pellegrinetti, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Nice-Sophia Antipolis (président), et Jean-Marie Guillon, professeur émérite de l'Université d'Aix-Marseille (directeur de la thèse).

Arnaud Pautet a présenté son travail dans un exposé rigoureux et synthétique en insistant sur les difficultés d'accès aux sources rencontrées, et, avec une honnêteté intellectuelle que tout le jury s'est plu à souligner, sur ce qu'il considérait comme les limites de son étude. Celle-ci porte sur un fait divers dont l'écho a été exceptionnel et qu'il a découvert à l'occasion de son master recherche grâce à son directeur d'alors, Dominique Kalifa. La thèse a été l'occasion de vérifier les pistes qu'il n'avait fait qu'esquisser dans cette première recherche. Le fait divers en question secoue Pégomas, petite localité éclatée en hameaux, située entre Grasse et Cannes, durant près de dix ans, entre 1906 et 1914. Débordant sur les terroirs voisins de La Roquette et Mouans-Sartoux, il est constitué d'une série d'exactions de nature diverse (incendies, lapidations, etc.) et d'actions criminelles (cinq meurtres et dix tentatives d'assassinat!), soit quatre-vingt-trois actes répertoriés au total. Cette succession de délits et de crimes peut donc alimenter durant des années la chronique d'une époque friande de ces récits que la presse populaire livre à forte dose au public. N'étant pas ordinaire, le fait divers devient au bout de quelque temps une « affaire » et pas n'importe quelle affaire, celle des « bandits fantômes ». En effet, les coupables ne seront jamais retrouvés, à l'exception d'un pauvre hère condamné au bagne de Cayenne en 1913 sans que, pour autant, cessent les crimes. La dite « affaire de Pégomas » a débordé du cadre local et a eu des échos nationaux, et même européens; elle a mobilisé les pouvoirs publics, entretenu la rivalité des polices et de celles-ci avec la gendarmerie; experts, juges, avocats interviennent et échafaudent des hypothèses, méthodes nouvelles parfois à l'appui; certains hommes politiques des Alpes-Maritimes s'en mêlent, comme l'ineffable Gilette Arimondi, surnommé à l'Assemblée nationale, « le bandit de Pégomas ». La presse s'en donne à cœur joie, en rajoute dans la rumeur, qui n'avait pas besoin de cela pour être attisée.

Il s'agissait donc pour Arnaud Pautet de faire de ce fait divers rebondissant un objet d'histoire pertinent. Il s'est appuyé pour cela sur les travaux d'Alain Corbin et de Robert Muchembled, mais aussi sur la micro-histoire de Carlo Ginzburg et les analyses de Maurice Agulhon. Il a tenté pour le comprendre et comprendre l'écho qu'il avait eu de croiser les diverses approches d'histoire sociale, culturelle, politique, d'analyser la société locale dans ses caractéristiques démographiques, ses assises foncières, ses activités économiques, sa sociabilité, son comportement électoral. Il s'est intéressé à ce que l'affaire révélait des méthodes d'investigation, des relations entre forces de l'ordre et justice. Il a cherché à se situer au plus près des acteurs et des représentations d'une époque. Pégomas apparaît comme un village quelque peu fermé, où dominant la discrétion et le silence face aux «étrangers», gendarmes et autres investigateurs qui viennent enquêter. Les relations sociales paraissent marquées par l'archaïsme, une relative pauvreté de la vie collective (pas de foires, peu de lieux de sociabilité, pas de fêtes locales) et une certaine dureté dans les rapports humains (peu d'affectif dans la relation aux femmes et aux enfants). Le travail reste le principal lien social et économique. Le village est dominé par une notabilité de patriarches cultivateurs fonctionnant plutôt comme une oligarchie. Il est pourtant en proie au changement, il doit reconstruire ses liens avec l'industrie naissante de parfumeurs qui jouent aussi un rôle politique (les Ossola, les Chiris), il est partagé entre cléricaux et libres penseurs, mais l'affaire transcende les catégories sociales, les clivages classiques (nantis ou pauvres, urbains et ruraux, jeunes et vieux, autochtones et étrangers). La tension politico-religieuse, en dépit de l'extravagante personnalité du curé, et le clientélisme n'expliquent pas grand-chose. En fait, la pseudo-bande criminelle n'a pas existé en tant que telle, ses membres ne sont pas les mêmes en 1906-1907 et en 1913-1914. Les événements n'ont donc eu d'autre cohérence que celle que leur ont donné les autorités policières et judiciaires et les journalistes. Dans l'ensemble, ce sont des citoyens, et principalement des Parisiens, qui ont mis en scène une bande criminelle parce que cela donnait une grille simple d'interprétation des faits et croustillante pour le lectorat de la Belle Epoque. L'affaire se dissout peu à peu dans un imaginaire qui convoque les barbets, Gaspard de Besse, etc. et qui devient «plus mobilisateur que sa réalité».

Tous les membres du jury vont souligner tour à tour les qualités de la thèse d'Arnaud Pautet, son écriture qui en rend la lecture agréable sans rien ôter à la rigueur du propos, une connaissance historiographique qui lui permet de toujours replacer son travail dans des problématiques générales, son souci de questionner les sources et d'examiner l'ensemble des problèmes que soulèvent les lieux, les structures, les événements et les divers protagonistes de «l'affaire». Ils ont tous apprécié sa volonté de faire une histoire globale et la grande inventivité dont il fait preuve pour étayer des analyses qui portent tant sur les structures foncières, la démographie, que la sociabilité, les méthodes policières ou les représentations, notamment littéraires.

Son directeur de thèse, Jean-Marie Guillon, après avoir félicité l'impétrant pour avoir su concilier l'enseignement en classes préparatoires, les charges familiales et cette recherche, souligne les apports d'un travail qui, d'abord, révèle une affaire oubliée, ses rebondissements, sa complexité, ses prolongements. Il en souligne quelques uns des aspects les plus significatifs : le poids des représentations sur ses divers acteurs, la fragilité d'une société locale en quête d'identité entre deux pôles – Grasse et Cannes – ouverts au monde, la volonté de relier cette affaire à une histoire de la criminalité en Provence (de Gaspard de Besse, dont le souvenir est encore vif,

à Gaston Dominici), l'usage des récits romanesques dans la construction de l'affaire (Jean Aicard et *Maurin des Maures*), son insertion dans une représentation folklorisée du Provençal qui bascule vers la galéjade. S'il ne croit guère à la « résistance » des habitants de Pégomas à la culture républicaine, Jean-Marie Guillon n'en considère pas moins que le travail d'Arnaud Pautet apporte un éclairage original sur la société de l'arrière-pays provençal au début du xx^e siècle, mais par-delà sur bien d'autres points d'histoire générale.

Dominique Kalifa loue d'abord, en tant que rapporteur, les qualités formelles d'un volume de 500 pages, comportant force graphiques et illustrations. Il a particulièrement apprécié sa troisième partie et l'analyse fine des représentations – médiatiques, policières, judiciaires, romanesques – qu'elle développe. Tout en louant les capacités d'analyse et la volonté de tout embrasser d'Arnaud Pautet, il regrette qu'il n'ait pas construit différemment son propos en insérant ses éclairages politiques, sociologiques, anthropologiques au fur et à mesure du développement d'une affaire qui s'autoalimente en permanence. Il aurait aimé en savoir davantage sur les « milices citoyennes » qui apparaissent sans que l'on sache ce que fut leur réalité et sur les détectives privés qui se sont également mêlés – en vain – de l'enquête. Il signale comme prolongement des « bandits fantômes » le film de Louis Feuillade, *Barabas*, sorti vers 1919 et surtout la série des trente-six fascicules sur les aventures de Marius Pégomas, reporter marseillais, diffusés une dizaine d'années après. Dominique Kalifa souhaite que cette thèse de grande qualité donne lieu à une publication reprenant son propos de manière plus adaptée à un large public.

Frédéric Monier, lui aussi rapporteur, avoue avoir été étonné par un sujet qui lui paraissait éloigné d'un travail de thèse. Or, la gageure a été relevée de brillante façon. Le souci d'histoire globale qui marque cette étude l'a renvoyé à Emmanuel Le Roy Ladurie et son *Carnaval de Romans*. Il s'interroge cependant sur la réelle originalité de Pégomas, constate qu'il y a en fait deux villages l'un qui profite de la modernisation et l'autre qui peine à s'y conformer. De ce fait, la commune n'est sans doute pas aussi autarcique qu'il n'est dit. Cependant, Arnaud Pautet montre bien que les exactions et les crimes ne relèvent pas d'une lutte des pauvres contre les riches ou des jeunes contre les vieux, même si la violence juvénile n'en est pas absente. Frédéric Monier reprend une interrogation sur la place de l'immigration italienne qui, bien qu'importante, ne sert pas de bouc émissaire, bien que l'affaire dite « du Calabrais » ait agité la région peu auparavant. De fait, l'absence de poussée xénophobe est remarquable. Ceci dit, il aurait aimé en savoir davantage sur les Italiens du village.

Isabelle Renaudet, après avoir loué, elle aussi, la volonté d'histoire totale qui ressort de ce travail, émet un certain nombre de regrets. Puisque l'affaire a eu une audience européenne, elle aurait souhaité que l'enquête s'étende aux presses anglaises et russes. Par ailleurs, cet exemple de délinquance rurale aurait pu donner lieu à des comparaisons internationales avec d'autres terrains de banditisme archaïque, l'Italie méridionale ou l'Espagne, notamment. Elle revient aussi sur certains traits de cette série d'exactions qui auraient pu être mieux exploités d'un point de vue anthropologique (les profanations de tombes, les cris d'animaux qui accompagnent les attaques).

Il revenait à Jean-Paul Pellegrinetti de conclure la soutenance. Lui aussi regrette qu'il n'y ait pas eu de comparaison avec d'autres sociétés méditerranéennes, et tout particulièrement la société corse. Les portraits des acteurs principaux manquent parfois de profondeur et sans doute aurait-il fallu mieux lier les parties par des conclusions partielles. Ceci dit, Arnaud Pautet joue avec brio des échelles et questionne ses

sources avec finesse. Il rend ainsi bien compte de la complexité d'une affaire dont il ne veut rien laisser dans l'ombre. Les remarques critiques qui lui ont été faites ne constituent en rien des réserves sur la qualité d'une thèse qui mérite de donner lieu à une publication.

Arnaud Pautet a répondu à toutes les interventions avec précision et clarté, en rapportant ses hésitations et en justifiant ses choix.

Après avoir délibéré, le jury lui a décerné le titre de docteur en histoire de l'Université d'Aix-Marseille. Son président a rappelé que les toutes nouvelles règles de délivrance des thèses s'appliquaient et avaient supprimé désormais les mentions, mais il a tenu à préciser que si le jury avait pu en délivrer une, c'était, à l'unanimité, « Très favorable avec les félicitations ».

P.H.